

Ne croyez pas cependant, Monsieur, que je vous aye exposé toutes les avanies que la France nous a faites depuis la Paix d'Aix-la-Chapelle. Non; bien d'autres traits encore mériteroient d'être relevés. C'est à regret sur tout que je me tais sur la conduite de cette Cour dans l'affaire de l'évacuation provisionnelle des Isles neutres. En y faisant toucher au doigt l'injustice des procédés, dont on a payé la confiance de la Cour Britannique, j'aurois la satisfaction de célébrer l'impartialité d'un des Ministres de Sa Majesté Très-Chrétienne, qui dans un esprit de conciliation & de paix, conforme à celui de son Maître, entama & conduisit les premiers progrès de cette Négociation avec toute l'équité & toute la droiture possibles.

Heureuse la France, heureuse l'Europe entière, en cas qu'on l'eût continué de même, & que tous les Membres du Conseil de ce Monarque eussent été animés du même esprit! Mais depuis le moment que ce Ministre s'est démis de son emploi, ceux qui, comme lui, chérissent la Paix & haïssent la chicane, n'ont plus été écoutés comme auparavant. On n'entend plus parler de cette franchise, de cet amour de la justice, qui caractérisoient ce sage Ministre, dont le Système, si on avoit voulu le suivre, auroit rendu Louis XV. *bien aimé* de l'Univers, -aussi bien que de son *ple*. J'ai l'honneur d'être &c.

*A Londres le 6 Juin 1756*

P.S. Il paroît ici depuis deux ou trois jours, un Mémoire François avec des Pièces Justificatives, lesquelles viennent fort à propos pour vérifier les faits dont on a donné le Précis dans cette Lettre: Il reste encore d'autres Pièces originales, que les François n'ont pas trouvé bon de publier, dont on fera part au Public dans peu.